

Pleudihen

Village



12/03/2021 n°2081

Lancement de la commission agricole.

Pilier de l'activité économique française, l'agriculture est incontournable en Bretagne. C'est sa modernisation qui a permis à notre région de prendre son essor dans la 2ème moitié du 20ème siècle. En Côtes d'Armor (Armorstat 2017), les filières agricoles et agro-alimentaires totalisent 15% des emplois et environ 30% du chiffre d'affaires total des entreprises costarmoricaines. C'est considérable et son impact est évidemment encore plus fort en milieu rural comme notre commune.

L'agriculture, facteur de résilience locale.

La crise Covid a confirmé que l'activité de « produire pour manger » apporte une certaine résilience. Longtemps, c'est bien ce que l'on a demandé à notre agriculture : nourrir les hommes. Une des préoccupations des années 50/70 étant la pénurie alimentaire, il s'agira de produire avec une approche économique essentiellement basée sur la productivité (plus de volumes avec moins de surfaces agricoles). Aujourd'hui, on exige de nos agriculteurs de produire (encore) mieux tout en s'impliquant et apportant des garanties en matière d'environnement. On leur adjuge même de nouveaux enjeux énergétiques et climatiques dans le cadre de la transition. Toutes ces exigences, aussi légitimes soient-elles, sont parfois contradictoires ou difficilement applicables pour des acteurs déjà engagés dans des systèmes. Pourtant, force est de constater qu'un grand nombre d'agriculteurs s'engagent et s'impliquent. Je remarque souvent à leur contact que ce qui les affecte le plus, c'est le « regard de notre société » sur leur profession, cet « agri-bashing » oppressant et blessant. Pourtant, nous avons besoin de ces artisans de la terre...

Un enjeu essentiel et un sujet communal incontournable.

A Pleudihen, nous recensons encore une vingtaine d'exploitations aux profils bien diversifiés. Nous souhaitons constituer un groupe de travail sur l'agriculture. Compte-tenu des préoccupations qu'elle suscite et qui dépassent son seul cercle d'acteurs, l'activité agricole est un sujet communal incontournable. Un sujet pas toujours bien compris par tous et qui demande une meilleure communication locale. Une activité dont l'évolution nécessite une concertation avec nos politiques publiques.

Une commission spécifique intercommunale.

Ce constat était également partagé par nos collègues de Saint-Hélen et de La Vicomté-sur-Rance. Nos conseils municipaux ont donc souhaité créer une Commission Agricole intercommunale. Nous proposons aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur nos communes de rejoindre cette commission. L'objectif est de permettre d'échanger sur les grands sujets auxquels ils sont soumis. Nous souhaitons que ce soit le cadre pour se concerter collectivement sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer comme ceux qu'ils peuvent générer vis-à-vis de tiers. Le but étant bien entendu de trouver des solutions pour permettre un avenir durable et serein de l'activité agricole sur nos communes.

Plus globalement, **les ambitions que nous nous fixons pour cette commission** sont :

- > **valoriser** l'agriculture de nos communes, promouvoir ses acteurs et les productions
- > **encourager**, favoriser et développer les bonnes pratiques environnementales (haies bocagères, milieux aquatiques, couverts végétaux...)
- > **concilier** les besoins de l'activité agricole avec son entourage : les espaces publics (sécurisation des déplacements, circulation...) et les riverains.

Alors que la solidarité et l'échange ont longtemps fait sa force, l'agriculture n'a pas échappé à l'individualisme croissant de notre société moderne. Nous sommes convaincus qu'une meilleure concertation locale est aujourd'hui indispensable dans l'intérêt de tous. Cette première réunion se tiendra le **JEUDI 18 MARS à la Salle des Fêtes de Pleudihen et est réservée aux exploitants**. A l'issue, nous déciderons ensemble de la formule et du mode de fonctionnement qui apparaît le plus adapté pour tous.

Pour que vivent notre terroir et les hommes qui le font vivre !

David BOIXIERE

Maire de Pleudihen-sur-Rance

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi	14h-17h30 (au lieu de 18h)
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30

EXPOSITION jusqu'au 13 mars
la Vie à l'EHPAD « La Consolation »
Expo peinture par Mme Annick MAZE et M. Jean PENISSON,
résidents de l'EHPAD



ARRETE temporaire n°2021-3 portant réglementation de la circulation VC n°3 du 8 février au 12 mars 2021 (fermeture 24h/24h). **La circulation sera interdite** à tous les véhicules VL et PL, dans les deux sens, VC n°3, du carrefour du Bas de la Lande au croisement avec la VC n°38. **L'accès aux propriétés et entreprises riveraines est maintenu.**



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs, boucherie-charcuterie, galettes, artisanat, fromages, produits laitiers fermiers...

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237

Sage-femme : 09.84.45.25.37

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au chômage reçoit en mairie sur RDV chaque 2ème mardi du mois. Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 16/03**

Dans le bourg : **tous les mardis.**





STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle soirée Tartiflette n'aura pas lieu. En revanche, nous vous proposons

une TARTIFLETTE à emporter le samedi 27 mars.

Menu : Tartiflette, dessert au prix de 10 €. Retrait de 10h30 à 12h – salle des fêtes.

Sur réservation avant le mercredi 24 mars auprès des dirigeants, encadrants ou au 06 61 77 38 28 (téléphone ou SMS) ou par mail maurice.boixiere@orange.fr

Le Stade Pleudihennais souhaite créer **une section loisir** au sein de sa structure en proposant du Foot en marchant, Futnet, Beach Soccer, Golf Foot, Foot 5, ... En partenariat avec le district de football des Côtes d'Armor, le Stade Pleudihennais propose

une première séance d'initiation gratuite de Foot en marchant

(version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée, accessible à toutes et tous)

le samedi 13 mars de 10h à 12h sur le City Stade de Pleudihen.



REOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF DINAN – DOL

Les trains vont reprendre du service sur la ligne SNCF Dinan – Dol-de-Bretagne à compter du lundi 15 mars 2021.

Dans le sens Dinan – Dol :

Du Lundi au Vendredi : 7h47 (arrivée à Dol à 08h05)

Samedi, Dimanche et Fêtes : 08h16 (arrivée à Dol : 08h34)

Dans le sens Dol – Dinan :

Du Lundi au Vendredi : 17h15 (arrivée à Dinan : 17h26)

Samedi, Dimanche et Fêtes : 17h57 (arrivée à Dinan : 18h20)

Les 26 passages à niveau de la ligne Dol-de-Bretagne - Dinan retrouveront l'ensemble de leurs fonctionnalités.

FEU ROUGE CLIGNOTANT = ARRÊT ABSOLU

Ne risquez pas votre vie aux passages à niveau. Respectez le code de la route.



ASSOCIATION

« Demain ça commence aujourd'hui »

Avec l'arrivée du printemps, l'envie de faire le tri dans nos penderies s'invite à la maison. Nous sommes nombreux à utiliser les points de collecte du Relais, mais que deviennent nos vêtements une fois collectés?

61 % des textiles sont réemployés et revendus dans les 82 magasins « Ding Fring » du Relais ou partent à l'export. L'enseigne est présente à St Malo par exemple dans le centre commercial de la Découverte et permet de s'habiller et se chauffer à petit prix. 36 % des textiles (jean et velours) sont recyclés notamment en isolant pour la construction, 3 % sont non recyclables et finissent en combustible.

Grace à la collecte, le relais emploie 2200 personnes en France, 800 personnes à l'étranger et valorise chaque jour 17 tonnes de textile.

Quels types de produits peuvent être déposés ?

-Tous les vêtements bien sûr, même déchirés ou usés

-Les sous-vêtements et les accessoires : chaussettes, gants, écharpes, bonnets, foulards, caleçons, maillots de bain, collants, layettes, maroquinerie etc.

-Les chaussures : de sport, de ville, sandales, tongs, bottes, etc. à l'exception des chaussures techniques (rollers, chaussures de ski ...)

-Le linge de maison : Serviettes de table et de bain, nappes en tissu, gants de toilette, parures de lit, torchons, tabliers de cuisine, rideaux, voilage, etc.

Seules conditions à la revalorisation, les articles doivent être déposés propres et secs et les chaussures attachées par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Les 3 points de collecte sur Pleudihen :

Carrefour Express, le cimetière, rue de la Fosse-Even.



A VOS AGENDAS

**REUNION D'INFORMATION
SUR LE JUDO CLUB PLEUDIHENNAIS**

SAMEDI 27 MARS 2021

A 10h30 - Salle des Fêtes

Plus d'information dans le Pleudihen Village du 19 Mars

PREVENTION contre les CAMBRIOLAGES

Depuis plusieurs années, la gendarmerie s'est engagée dans une démarche de proximité pour assurer votre sécurité. Les gendarmes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Soyez prudents - Les beaux jours et les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages.

Les bons réflexes

Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé !

N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, lorsque vous partez faire vos courses, chercher vos enfants ou promener votre chien.

Durant vos absences, refermez les fenêtres et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou côté rue).

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.

Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

N'utilisez pas les cachettes classiques pour ranger vos clés (clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleur...)

Si vous perdez vos clés, changez les serrures.

Les mesures d'anticipation

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (ordinateurs, HI-FI, meubles, tableaux...) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux...

Pendant votre absence

Pendant vos vacances, prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier. Prévenez également votre brigade de gendarmerie afin qu'elle surveille votre domicile lors des patrouilles quotidiennes.

Vous pouvez utiliser des programmeurs électroniques pour allumer régulièrement des appareils électriques (lampes, radio...) et équiper votre jardin de détecteurs de présence.

Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni les portes ni les fenêtres.

N'ouvrez pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée. Et méfiez vous des uniformes ! Il y a encore trop d'agressions à domicile perpétrées par de faux employés du gaz, de l'électricité ou du téléphone. Exigez qu'on vous glisse une carte professionnelle sous la porte et n'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas !

Si vous êtes victime d'un cambriolage, appelez directement la gendarmerie de votre domicile. Composez le 17.

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets. Laissez les lieux en l'état.

Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés. Déclarez le vol à votre assureur.

La vigilance est l'affaire de tous

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie.

La description des suspects et du véhicule utilisé nous intéresse (immatriculation, couleur, modèle...)